

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2015/93 Paraphe : <i>FS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DB2015/44</i>	

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 19

Votants : 21

POUR : 21 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le sept décembre deux mille quinze, à 18h00, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 30/11/2015

Mme Agnès MERCIER est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames Patricia LESUEUR et Agnès MERCIER et Messieurs Claude ADAM, Tony BESANCON, Jacques BOUILLON, Dominique CARPENTIER, Jean-Pierre CORNEILLE, Frédéric COURVOISIER CLEMENT, Claude DEBOURCES, Yann DUGARD, Philippe ETIENNE, Olivier GODART, André MALVAUX, Christophe MANCEAUX, Frédéric MATHIAS, Michel MEIS, Jean-Pol RICHELET, Francis SIGNORET et Benoît SINGLIT.

Représentés : Madame Françoise PAYEN donne pouvoir de vote à Monsieur Claude ADAM et Monsieur Jean-Yves PIC donne pouvoir à Monsieur Frédéric MATHIAS.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE RENDU DE SEANCE DU 17/09/2015

Considérant que le compte rendu de la séance du Bureau communautaire du 17/09/2015 a été transmis à l'ensemble de ses membres ;

Considérant l'absence de remarques,

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire ADOPTE le compte rendu de la séance du 17/12/2015.

Le Président,

Francis SIGNORET

